

# Les arts

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **11 (1965)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

phes, toujours avec nos amis de la Maîtrise de l'Oratoire dont l'appui éclairé et le poids choral, dirons-nous sans fausse honte, est primordial.

Bien entendu, chants et yodels (car notre groupe appenzellois est toujours mis à contribution et la voix d'or de Dany, son super-yodel, n'a pas subi de défaitance bien qu'il soit père d'une charmante fillette).

Ce groupe yodel, toujours apprécié, est, dirons-nous, notre super-vedette dans toutes nos manifestations chorales, ci-dessus relatées, dans l'avenir comme par le passé. Quelquefois des groupements suisses et surtout français font appel à nos cinq gaillards. Nous les laissons seuls car ils savent très bien rehausser notre modeste prestige.

Je tiens également à souligner l'appui choral et surtout amical de nos amis de la Maîtrise de l'Oratoire qu'ils continueront à nous apporter, **surtout pour notre soirée du samedi 12 février prochain** (concert et attractions diverses, suivi de bal jusqu'au matin) dans la salle des fêtes de la Mairie du 14<sup>e</sup>.

Cette manifestation, d'un commun accord avec l'Harmonie suisse de Paris, qui nous prêterà à parts égales son concours, ainsi que nos amis de la Maîtrise de l'Oratoire, sera, n'en doutons pas, une soirée suisse qui devra attirer un public de mélomanes éclairé et des danseurs capables de résister jusqu'à l'aube. Nos deux sociétés-sœurs associées, pour le meilleur (et non le pire), avec nos amis de l'Oratoire, feront l'impossible pour satisfaire nos amis français et suisses qui viendront nombreux nous encourager de leurs applaudissements.

Dans le prochain « *Messenger* », l'Harmonie suisse et l'U.C.S. vous informeront en détail de cette soirée (concert et bal) du 12 février 1966. Prenez-en note dès maintenant; les manifestations artistiques et dansantes de la Colonie suisse de Paris doivent persister même si nous devons être les derniers à leur survivre.

**P**ORTEURS de cette petite merveille de l'électronique que sera l'écouteur de tons, les curieux de peinture entendront bientôt parler, chanter et jouer les tableaux. La civilisation auditive de la fin du xx<sup>e</sup> siècle aura ainsi définitivement gain de cause. Il ne sera pas alors seulement question d'entendre les voyants des astucieuses machines que produisent déjà les inventeurs d'un art nouveau encore innommé, mais d'écouter, à la faveur d'un appareil transformant les tons en sons, les modulations émises par la surface peinte qui demeure, faute de contenir une nomenclature, inexplicable pour tous ceux qui regardent sans voir. Cela ne fera pas pour autant aimer la peinture à une majorité de spectateurs qui, il faut bien le dire, lui est hostile, mais beaucoup parmi ceux-ci pourront feindre d'avoir compris. On entrera entendre la mélodie d'un Monet, et, en recevant par l'ouïe la dégelée des vermillons de Mathieu, on comprendra enfin que le taureau entend l'écarlate de la muleta. De surcroît on saura à quel point voient et entendent juste les critiques d'art dont le langage se confond avec celui du critique musical. Aussi, aurais-je envie de me coiffer du casque de l'asdic ou du sonar en regardant et voyant les œuvres ici exposées d'André de Wurstemberger, peintre dont la palette à dominante verte évoque constamment la nostalgie de la paix des profondeurs aquatiques qui le hante. Mais, me trouvant à être favorisé, justement ou injustement par un œil de peintre bon ou mauvais aucune importance, je n'en appellerai qu'à mon amour charnel de la peinture pour parler de celle pourtant si souvent mentale d'André de Wurstemberger. Telle peinture tel homme surtout farouchement solitaire et méditatif au bord d'un lac sous la verdure sombre, où rarement se dépayse le soleil que le peintre va parfois chercher en Bretagne. Entre lac et océan : dominante verte de la palette d'André de Wurstemberger, de qui notre cher et grand peintre Pierre Gaillardot a fait le plus bel éloge en disant qu'il ne fait rien pour plaire. Ainsi, alors qu'un peintre travaille depuis quarante ans sans se soucier de plaire, son superbe égoïsme, jamais méprisant loin de là, semble s'envelopper de certain mystère qui, sans avoir la densité des profondeurs qu'il aime, peut apparaître impénétrable aux non initiés puisqu'il n'est épaissi que par un sentiment désuet aujourd'hui : la déraisonnable, héroïque passion de la perfection qui, le collant durant des années au chevalet, l'entraîne à peindre des dizaines de tableaux d'où émergeront enfin des idéogrammes d'épaves marines ou lacustres. Un but est atteint : pathétiques, étranges, rongées, déchiquetées et réduites à l'état de squelettes de cétagés ou de monstrueux silures des lacs alpins, les épaves que peint André de Wurstemberger entrent dans des collections mondialement connues. Mais ce peintre ne conçoit pas de fabriquer des tableaux d'épaves : la perfection pourrait être au bout de la recherche alors que la facilité l'exclut. André de Wurstemberger ne veut pas être « celui qui peint des épaves ». Si la mer est toujours recommencée, lui ne veut pas se recommencer, et il peint, il peint. L'art dans son effrayant entier à sa proie attaché. Il est de plus grands peintres qu'André de Wurstemberger. Mais, de sa génération, je n'en vois pas de plus héroïque, parce que pour lui la vie serait là simple et tranquille s'il n'était pas dévoré par la passion d'être seul et de faire sa palette à dominante verte en respirant l'odeur de son amie la peinture.

SILVAGNI.

EXPOSITION : GALERIE DES EDITIONS ROLF LUTZ, 17<sup>bis</sup>, QUAI VOLTAIRE, DU 1<sup>er</sup> AU 15 DECEMBRE 1965.

## Les Arts

Exposition  
André de  
Wurstemberger



André de Wurstemberger : « Epaves »

## Quatrième Biennale de Paris participation plastique de la Suisse

C'est une des caractéristiques de notre époque de donner aux talents en formation l'opportunité de montrer leurs premières créations au grand public ; et pour la quatrième fois, le Musée d'Art moderne offre l'hospitalité de ses salles aux jeunes artistes — 20 à 35 ans — de toutes nationalités.

Il y a là du meilleur et du pire dans un grand tohu-bohu de réalisations et d'intentions ; des sélections intéressantes (l'Allemagne de l'Ouest en particulier) et d'autres moins. Peut-être faut-il déplorer que le critère des spectateurs — celui de beaucoup d'exposants également — s'avère être plus l'amusement (« marrant » !) que le sérieux. Bien sûr, le « Pop' Art » y conduit fatalement et, bien qu'il ait du plomb dans l'aile, il en reste un grand nombre d'échantillons ; certains pays même, comme la Grande-Bretagne, paraissent y avoir trouvé leur mode d'expression le plus adéquat.

À première vue, la nouveauté est bien la résurgence du cinétisme, créé il y a dix ans à Paris, et revenu des Etats-Unis sous le nom de « Op' art » (optical art), ce qui indiquerait une substitution des tabous et l'instinct tout puissant cédant devant l'esprit spéculatif. D'autre part, la non figuration, dont tant sonnaient le glas, a conquis de nouvelles posi-

tions, en Amérique latine particulièrement, et c'est à elle que nous devons les meilleures œuvres de l'exposition, exemptes de lyrisme.

Au total, un envoi sérieux, d'intentions un peu appuyées peut-être, mais qui suscite l'intérêt et n'a pas mérité toutes les plaisanteries faciles qu'il a provoquées.

Parmi les artistes suisses résidant en France et choisis par le Conseil d'Administration de la biennale, citons en premier chef Nicoïdski, qui s'affirme un de nos meilleurs jeunes graveurs et s'exprime également avec bonheur dans le fusain et la gouache ; puis Perret avec une huile très raffinée, d'influence extrême-orientale ; Stampfli, fidèle à un « Pop' Art » à la technique d'affiche, et Toroni semblant s'y rattacher également.

Quant aux extraordinaires structures de bois collé et assemblé dues à Ostoya, bien que le catalogue précise qu'il est né à Genève, rien, hélas ! ne nous permet de le rattacher avec certitude à notre pays.

Citons enfin, pour terminer, qu'aucun de nos compatriotes n'a obtenu de prix ou récompense décerné par cette quatrième biennale.

Edmond Leuba.

## SAINT-LOUIS

La soirée de la Société suisse s'est déroulée dans une bonne ambiance

La grande famille des ressortissants suisses de la région s'est réunie, au restaurant « A l'Ange », à Bourgfelden, faisant suite à une invitation du Comité de la Société suisse de Saint-Louis et environs. Les organisateurs, avec à leur tête M. Schaldenbrand, Président de la Société, proposaient à leurs compatriotes un programme varié, et la décoration de la salle aux couleurs des 22 cantons suisses contribuait à créer une bonne ambiance.

L'orchestre « The Berrys » ouvrit le concert avant que M. Schaldenbrand, l'infatigable animateur de la Société, prît la parole pour saluer ses concitoyens et souhaiter la bienvenue à M. Scalabrino, Consul de Suisse à Mulhouse, M. Gissy, Maire de Saint-Louis, et MM. Caron et Hummel, Adjoints.

Le « Riehen-Chörli », la troupe de variétés de Charly Bächtold, cet enfant de Bourgfelden, domicilié à Bâle, et les Amis de la Chanson de Hégenheim se relayèrent dans un programme de très bonne facture. Le « Riehen-Chörli », un chœur d'hommes d'environ vingt membres, laissa une bonne impression tant par les

voix dont il dispose que par l'interprétation rythmique. Charly Bächtold présenta sa troupe qui comprenait, outre lui-même, qui faisait fonction de conférencier, son fils Lothar, jongleur émérite, et Sasso, cet as de l'humour, prestidigitateur et clown musical.

Quant aux « Amis de la Musique » (au piano M<sup>me</sup> Roth), ils semblent se spécialiser dans l'interprétation d'airs en vogue et leur initiative mérite d'être encouragée.

Après la tombola, M. le Consul Scalabrino prit la parole pour saluer ses compatriotes et témoigna sa joie de passer une soirée parmi eux. Le Consul félicita la Société pour l'activité qu'elle déploie et remercia les animateurs pour l'aimable invitation.

M. Gissy, Maire, salua l'assistance, au nom de la municipalité, et mit l'accent sur les excellentes relations régnant entre les Suisses de la région frontalière et la municipalité. Le Maire rappela que, par deux fois déjà, la Société a permis à notre région de prendre un essor économique, la première fois entre 1880 et 1890, lorsque les premiers industriels suisses vinrent s'établir à Saint-Louis ou à Huningue, et une nouvelle fois après la première guerre mondiale.

Il y a de grandes chances que, dans un proche avenir, nous entrions dans une troisième phase,

puisque sur 55 demandes de terrain dans la zone industrielle, 50 proviennent de Sociétés suisses.

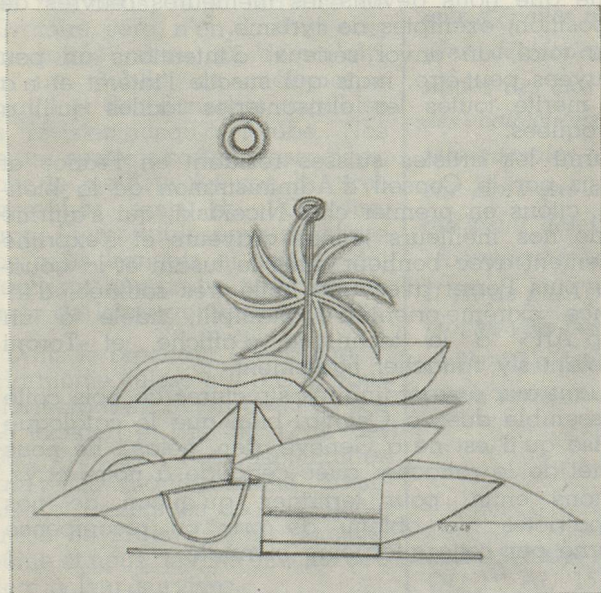
Les Suisses sont chez nous des citoyens à part entière, sauf dans un secteur, celui des élections, déclara le Maire, ce qui explique qu'il n'existe aucun problème qui puisse ternir les excellentes relations existant entre Saint-Louis et les Suisses y habitant et nos voisins de Bâle.

Pour terminer, M. Gissy remercia M. Fridolin Soder, son ancien patron, pour son activité au sein de la Société suisse de bienfaisance qui existait juste après la guerre, et dont il était l'animateur, et aussi pour les conseils qu'il lui prodiguait, lorsque voici plus de trente ans, il venait à Saint-Louis comme jeune journaliste.

La seconde partie du programme permit aux différents artistes de faire à nouveau étalage de leurs talents et de leur savoir-faire. Tous les numéros furent largement au-dessus de la moyenne, mais nous accorderons une mention spéciale au « Riehen-Chörli » pour l'interprétation de la « Légende des douze voleurs » qui fut un régal pour les connaisseurs.

Un bal, animé par l'orchestre « The Berrys », clôtura cette soirée.

« Dernières Nouvelles  
du Haut-Rhin ».



## Exposition François TAPERNOUX

Il est de ceux qui parlent bas lorsqu'ils disent l'essentiel. A l'agitation extérieure, il oppose l'intensité de sa vision ; à la confusion des idées, il répond par la précision de ses signes. C'est pourquoi ses tableaux bannissent nos désordres. Bien au-delà de nos mystères ou de nos protestations, ils nous mettent face à notre vérité.

A. BRUGGMANN.

*Ce qu'en dit le Figaro :*

### FRANÇOIS TAPERNOUX.

La première exposition de François Tapernoux mérite d'être signalée. Ce jeune peintre suisse crée dans ses gouaches et ses peintures à la colle un univers de rêve tantôt magique, sur fond noir, tantôt géométrique dans une gamme nuancée de teintes claires.

Les profondes résonances de ses couleurs, son esprit de synthèse et un dessin très élaboré lui permettent de garder un équilibre intérieur, une précision dans les signes.

J. W.

(Galerie Jean Camion, 8, rue des Beaux-Arts).

42<sup>es</sup> JOURNEES DES SUISSES DE L'ETRANGER  
29 ET 30 AOUT 1964, LAUSANNE. EXPOSE DE  
M. NICOLAS STOLL CONCERNANT LE GROUPE  
D'ETUDES HELVETIQUES DE PARIS

Dans sa séance du 2 mars 1963, à Berne, la Commission des Suisses à l'étranger a pris, notamment, la résolution suivante à l'unanimité :

« La Commission recommande la création de groupes d'études helvétiques dans nos communautés à l'étranger et charge son Bureau de promouvoir cette action civique. »

Pourquoi cette recommandation ? Est-il vraiment justifié d'ajouter de nouveaux groupes aux nombreuses Sociétés qui permettent déjà aux Suisses de l'étranger de se retrouver entre eux ? — Oui, cela est justifié, étant donné le but visé par ces groupes qui, en se consacrant à l'étude des problèmes actuels de notre pays, ne feraient nullement double emploi avec la grande majorité des Sociétés déjà existantes, dont l'activité consiste à exercer tel sport ou tel art, à venir en aide à nos compatriotes déshérités ou encore à se réunir amicalement autour d'une traditionnelle choucroute.

Mais voyons d'un peu plus près la raison d'être et l'activité éventuelle de semblables groupes.

La composition de nos communautés à l'étranger offre une grande variété : il y a ceux qui représentent et servent directement les intérêts suisses au-dehors ; ceux qui, de plus en plus nombreux, désirent ajouter à leur formation helvétique quelques années d'expérience étrangère avant de rentrer pour faire carrière au pays ; ceux qui sont allés se bâtir de toutes pièces une existence nouvelle, en émigrant, et qui se sont professionnellement intégrés dans leur pays de résidence, etc... Mais même parmi ces derniers, où l'on trouve souvent des personnalités de premier plan n'ayant pu « percer » de façon satisfaisante dans le milieu helvétique, l'attachement à la Suisse reste vivace et profond. Pourquoi ce sentiment durable, alors que notre monde moderne devient de plus en plus cosmopolite ? C'est que, même aujourd'hui, et peut-être à cause de l'élargissement des frontières qui entraîne souvent un brassage anonyme, chaque individu, ainsi que la famille qui l'entoure, sentent le besoin d'appartenir à une communauté bien définie, qui n'est pas nécessairement celle sur le territoire de laquelle ils vivent, mais qui peut être la patrie d'où ils sont sortis.

Il est vrai que des intérêts matériels ne sont parfois pas étrangers à cette persistance du sentiment patriotique par-dessus les frontières, voire les océans. Mais il y a plus : la conviction de communier dans certaines idées, qui peuvent même consister en un commun esprit de respect et de tolérance devant la diversité, les attaches familiales, certains souvenirs d'enfance qui marquent la personnalité pour toujours, la certitude de pouvoir retrouver un milieu qui reste familier pour des raisons impondérables et, pourquoi pas, un sentiment de reconnaissance pour l'instruction et la formation reçues.

Que la Suisse prospère ou sombre, qu'elle réussisse à maîtriser la conjoncture ou qu'elle succombe à l'inflation, qu'elle garde son caractère propre ou qu'elle se dilue sous l'effet de forces centrifuges ou sous le flot de l'immigration étrangère, qu'elle sache s'adapter aux données nouvelles ou qu'elle reste figée dans la nostalgie du bon vieux temps, tout cela nous

concerne bel et bien, car c'est de notre pays qu'il s'agit, celui auquel nous nous rattachons par le sentiment, la parenté et les liens multiples que j'ai décrits tout à l'heure, celui sur les actes duquel nous sommes nous-mêmes jugés, en tant qu'individus, à l'étranger.

Il est donc normal, il est même souhaitable que les Suisses de l'étranger s'intéressent à la vie de ce qui reste, malgré la distance, leur pays. Il est judicieux de les grouper à cette fin, de sorte qu'ils puissent se livrer en commun à l'étude de certains problèmes rencontrés actuellement par la Suisse. En observant les grandes lignes de l'actualité helvétique et en rayonnant parmi les Suisses établis dans un même pays, ces groupes prépareront le jour où nous obtiendrons l'exercice de nos droits politiques, lequel ne sera peut-être pas réservé aux seuls citoyens en séjour. Bien plus, ils doivent justifier, par leur travail et la valeur de leurs études, la prise en considération de l'opinion des Suisses de l'étranger où qu'ils résident.

Certes, il serait utopique et d'ailleurs prétentieux d'affirmer que ces groupes auraient qualité pour aborder n'importe quel problème helvétique. Ce sont surtout les options fondamentales qui se présentent aujourd'hui à notre pays, et notamment celles de caractère international, qui devraient les occuper. Mais dans d'autres domaines encore, ils peuvent être amenés à formuler des réflexions judicieuses sur la base des observations faites à l'étranger : enseignement, recherche, aménagement territorial, politique sociale, etc... A cela s'ajouterait naturellement la question plus particulière des relations entre le pays de résidence et la Suisse, ainsi que de la présence helvétique dans ce pays.

L'expérience acquise à l'étranger permettra de se placer à un point de vue différent de celui propre aux citoyens de l'intérieur et de fournir peut-être à ceux-ci un apport enrichissant. Il faudra seulement veiller à conserver avec le pays des relations suffisamment étroites pour en sentir le climat et être en droit de s'exprimer en évitant de donner dans la critique stérile qu'aiment à manier ceux qui ne sont pas « dans le coup ».

Après ces quelques considérations générales sur le rôle et la raison d'être des groupes d'études helvétiques, j'en viens à quelques indications plus précises sur l'expérience que nous avons faite à Paris en espérant intéresser ceux d'entre vous qui envisageraient de suivre, comme nous, la recommandation de la Commission.

Le Groupe d'études helvétiques de Paris s'est constitué en décembre 1963. Composé d'une trentaine de membres de professions fort différentes — journalistes, hommes d'affaires, diplomates, ingénieurs, etc. — il s'est donné une structure fort lâche et en quelque sorte collégiale. L'indispensable travail de coordination est accompli par trois secrétaires généraux qui ne sont pas plus que des « *primi inter pares* » et laissent à l'initiative de chacun de faire vivre le Groupe. Le travail proprement dit est élaboré au sein de commissions *ad hoc*, dotées, elles, d'un président choisi en fonction de ses compétences professionnelles dans le sujet traité. Le Groupe délibère ensuite et adopte, modifie ou rejette un texte qui doit résumer sa position. Il arrive aussi qu'il se contente d'un colloque sans désir de conclusion, mais par simple intérêt pour l'échange des idées. Tel fut notamment le cas d'une

discussion fort intéressante sur la « surchauffe » en Suisse et sur les problèmes actuels du commerce international, qui se tint en mai avec la participation de M. Roger Bonvin, conseiller fédéral, de M. Agostino Soldati, ambassadeur de Suisse, et de M. Théo Chopard, président central de la N.S.H.

Dès sa création, le Groupe de Paris eut du pain sur la planche. Il s'est efforcé d'exprimer, dans un manifeste qui vous sera distribué en quatre langues à la sortie, ses inquiétudes devant la « bonne conscience helvétique », la nécessité d'une participation de tous les citoyens aux affaires du pays et les espoirs que l'on peut fonder sur un regain d'activité civique parmi nos communautés de l'étranger. Il s'attaqua simultanément au projet fédéral d'article constitutionnel relatif aux Suisses de l'étranger. Ce faisant, il eut la grande satisfaction de voir la Commission des Suisses à l'étranger reprendre à peu de choses près ses propositions de modifications, ce qui, d'une part, démontre l'utilité de son action, d'autre part, lui procure quelque espoir quant à la prise en considération de nos vœux légitimes.

Encouragé par ce premier succès, il a mis en œuvre l'étude de deux autres problèmes de l'actualité :

- les relations culturelles entre la Suisse et la France, et notamment la présence culturelle suisse à Paris ;
- l'organisation et la structure de la Communauté suisse de France.

Ces quelques indications n'ont nullement pour but de vanter ce que l'on fait de beau dans la capitale française ! Elles sont plutôt destinées à renseigner nos compatriotes résidant ailleurs à l'étranger sur nos propres expériences, afin de les inciter à envisager la création de groupes semblables à celui de Paris. Soyez assurés que cette activité, quoique absorbante et parfois difficile en raison de la diversité des points de vue en présence, est fort enrichissante pour chacun. Elle le serait encore plus si se créaient un peu partout à l'étranger des groupes semblables qui pourraient échanger leurs idées, soit par l'intermédiaire de notre organe, *l'Echo*, soit par contact direct, les Suisses de l'étranger qui rentrent assez souvent au pays pouvant s'arrêter chez leurs compatriotes des Etats traversés. En se multipliant, en se penchant sur les mêmes problèmes et en se communiquant leurs conclusions, ces groupes permettraient sans doute, outre le raffermissement des liens avec la patrie, la naissance d'un véritable esprit communautaire parmi tous les Suisses de l'étranger, même ceux résidant outre-mer.

A ce vœu, j'en ajouterai un autre qui s'adresse à nos compatriotes de l'intérieur. Pour éviter la déformation que risque d'engendrer la distance, nous tenons beaucoup à conserver un contact direct avec le pays. Que ceux d'entre vous, donc, qui sentent qu'ils ont quelque chose à nous apporter n'hésitent pas et veuillent bien accepter, durant leurs voyages à l'étranger, de s'arrêter chez nous pour participer aux délibérations de ces groupes d'études helvétiques, dont le Bureau et nous, Suisses de Paris, espérons l'apparition aux quatre coins du monde.

Puissent les prochaines Journées des Suisses de l'étranger abriter déjà un colloque où les responsables de différents groupes d'études helvétiques trouveraient l'occasion d'échanger les expériences faites durant une année d'activité fructueuse !

N. STOLL.

## REVUE DE PRESSE...

### CANTON DE BALE

† PAUL MULLER

M. Paul Muller, qui vient de mourir à Bâle, était né le 12 janvier 1899 à Olten, où son père était un haut fonctionnaire des chemins de fer. Il alla à Bâle, s'intéressa très tôt à la chimie et fit ses études à l'université de Bâle sous la direction du professeur Fichter. Il obtint le doctorat ès-sciences en 1925.

Six mois plus tard, il entra comme chimiste au service de la Société Geigy, à Bâle, dont il devait devenir sous-directeur. Il étudia les colorants naturels et synthétiques, ainsi que les tannins artificiels, et découvrit une nouvelle substance.

Vers 1930, la Société Geigy entreprit la préparation d'insecticides. C'est dans ses laboratoires que Paul Muller redécouvrit en 1939 le puissant insecticide qu'avait mis au point en 1874 le chimiste Zeidler sous le nom de dichloro-diphényl-trichloréthane (D.D.T.). Depuis 1935, on était à la recherche d'un produit efficace, notamment pour protéger les cultures. Paul Mueller se consacra tout entier à la solution de ce problème. 349 préparations précédentes n'avaient pas donné satisfaction. Le D.D.T. fut la 350<sup>e</sup> et la bonne.

En 1942, les nouveaux insecticides Geigy (néocid, trix et gésarol) apparaissaient sur le marché et faisaient bientôt la conquête du monde. Ils permirent de détruire non seulement les insectes nuisibles aux cultures, mais aussi certains insectes nuisibles à l'homme. En Birmanie, des avions arrosèrent la jungle de D.D.T. Sans ce même D.D.T., l'épidémie de typhus de 1943 à Naples aurait fait plus de victimes que les bombardements aériens. Cette préparation fut employée en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Amérique, on l'envoya dans les camps de prisonniers et de réfugiés. Elle préserva l'Europe du typhus, de la malaria et d'autres épidémies.

Cette découverte sensationnelle valut à Paul Muller, bien que chimiste, le prix Nobel de médecine 1948.

Ces dernières années, Paul Mueller travailla à la recherche d'un moyen de lutte contre les parasites des vergers pouvant rendre inutile le traitement des arbres par vaporisation. Il a écrit de nombreux ouvrages sur le D.D.T. et les autres insecticides. Il était membre d'honneur de la Société helvétique des sciences naturelles et de la Société de chimie industrielle à Paris.

### CANTON DE BERNE

#### UN COMMUNIQUE DU RASSEMBLEMENT JURASSIEN

Le Comité directeur du Rassemblement jurassien a pris connaissance de l'ordonnance du Conseil exé-